



PROCES-VERBAL Du CONSEIL MUNICIPAL Du 17 JUILLET 2025 à 19h

Etaient présents : Gustave BOSQ – Olivier BERGERETTI - Céline CONSTANS – Rémi ALLEEC - Richard LENOIR – Michel NORBERT - Patrick MAGNAN

Absents et excusés :
Sébastien MARTIN procuration à Gustave BOSQ
Christophe MATHERON
Alain PIECQ
Fabien BEROD

Secrétaire de séance : Céline CONSTANS

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut normalement délibérer.
Monsieur le Maire ouvre la séance et remercie les participants de leur présence.

ORDRE DU JOUR

- ▶ **Approbation du procès-verbal du précédent conseil du 5 juin 2025**
- ▶ **DELIBERATION : Décision Modificative n° 1 budget principal ex 2025 chapitre 23**
- ▶ **DELIBERATION : Décision Modificative n° 2 budget principal ex 2025 chapitre 041**
- ▶ **QUESTIONS DIVERSES**

I - APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 5 juin 2025

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du Conseil le procès-verbal de la dernière séance du 5 juin 2025.

Le procès-verbal est **APPROUVE** à 1 abstention et 7 Pour.

II – DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

Vu la délibération n°08_2025 adoptée par les membres du Conseil Municipal à l'unanimité le 8 avril 2025 ;

Considérant qu'il convient de modifier le Budget Primitif du budget principal 10800 afin de :

-Transférer 123 000,00 euros de l'article 2135 chapitre 21 au chapitre 23 en Dépenses d'investissement, pour les avances sur les marchés (BONNEFONT et ALPES SANITHERM)

Monsieur le Maire propose la décision modificative n°01_2025 du budget principal 10800 suivante :

Investissement Dépenses	
<p style="text-align: center;">Avant DM</p> <p>Chapitre 21 (Immobilisations corporelles) Article 2135 Installations générales, agencements et aménagements des constructions 17 287,54 € Article 2181 Installations générales, agencements et aménagements divers 105 712,46€</p>	<p style="text-align: center;">Après DM</p> <p>Chapitre 23 (Immobilisations en cours) Article 238 Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles 123 000,00 €</p>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOpte** la décision modificative n°01 au budget principal 10800 - 2025
- **DECIDE** qu'il soit porté au budget 2025 ces nouvelles inscriptions budgétaires.

III- DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL

Vu la délibération n°08_2025 adoptée par les membres du Conseil Municipal à l'unanimité le 8 avril 2025 ;

Considérant qu'il convient de modifier le Budget Primitif du budget principal 10800 afin de :

- Rajouter 43 000,00 euros sur le compte 2135 du chapitre 041 en Dépense d'Investissement ;
 - Rajouter 43 000,00 euros sur le compte 238 du chapitre 041 en Recette d'Investissement ;
- Pour les opérations d'ordre budgétaire pour les récupérations d'avances restantes sur le marché de construction de la nouvelle mairie école et pôle de services

Monsieur le Maire propose la décision modificative n°02_2025 du budget principal 10800 suivante :

DEPENSES	RECETTES
<p>Chapitre 041 (Opérations patrimoniales) Article 2135 Installations générales, agencements et aménagements des constructions +43 000 €</p>	<p>Chapitre 041 (Opérations patrimoniales) Article 238 Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles +43 000 €</p>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOpte** la décision modificative n°02 au budget principal 10800 - 2025
- **DECIDE** qu'il soit porté au budget 2025 ces nouvelles inscriptions budgétaires.

IV - QUESTIONS DIVERSES

1-Diffusion d'un appel à candidature pour le commerce du projet

Un appel à candidature sera diffusé pour la location du commerce dans les locaux de la nouvelle Mairie, Ecole et Pôle de services.

2-Panneau feu interdit

Installation de panneaux feu interdit suite constat de plusieurs feu de camps sauvage étant un risque pour la commune.

Un arrêté municipal a été mis en place pour application.

3-Proposition de Sébastien MARTIN d'entretien des routes forestières + citerne DFCI

4-Journée citoyenne 2025

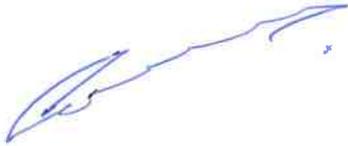
Une date sera fixée cet automne.

5-Agent communal

Entretien d'embauche prévu lundi via le Centre de Gestion 05

La séance est levée à 20H30

**La Secrétaire de séance,
Céline CONSTANS**



**Le Maire,
Gustave BOSQ**



